

BELGIQUE		Pointage des Poulains	
Choix du lieu/date	Oud-Heverlee <input type="radio"/>	Libramont <input type="radio"/>	
(à cocher)	26/08/2022	27/08/2022	
NOM DU POULAIN :			
Sexe :	Date de Naissance :	N° de Puce :	ID Cheval FSFM : (voir carte de poulain)
Nom du père :	ID Père FSFM :		
Nom de la mère:	ID Mère FSFM :	N° de puce de la Mère :	
Nom du père de la mère :			
Propriétaire :			
Nom/Prénom			
Adresse :			
Tél. fixe :			
GSM :			
Adresse email :	@		
Membre effectif de la BFMA ?	OUI	OK en ordre	
	NON →	J'ajoute 45 Euros au montant de mon inscription pour le premier poulain	
<p>ATTENTION : Joindre IMPERATIVEMENT une copie recto-verso du certificat d'origine (ou de la carte d'identité) FSFM de la mère !</p> <p>Seul le paiement des droits d'inscription au compte de la BFMA (751-2061879-87 – IBAN BE67 7512 0618 7987 – BIC AXABBE22) au plus tard 2 semaines avant l'épreuve choisie et en mentionnant clairement l'objet du paiement permet de valider l'inscription du ou des poulains !!! (voir aussi les tarifs sur le site internet)</p> <p>OBLIGATOIRE : Vaccination à jour. Le carnet de vaccinations de la mère vous sera demandé lors de votre arrivée. (Un cheval non vacciné ne sera pas admis)</p> <p>RAPPELS : * Les chevaux doivent être pucés et identifiés à la CBC * Le Règlement des TET est disponible sur le site à « Organisation de l'Elevage » - https://bfma.fm-belgium.be</p>			
<p>Toutes les zones <u>surlignées</u> doivent être renseignées.</p>			
<p>Formulaire à retourner avec la copie du certificat d'origine de la mère au plus tard 2 semaines avant la date choisie à :</p> <p style="text-align: center;">B.F.M.A. (Service du Stud-book) Attn Dominique HAUWAERT – Rue de Dreumont 59 - 1495 Marbais Tél. +32 476 699 523 email: dominique.hauwaert@skynet.be</p>			